

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire / article 53 A
du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : Phédis		Néant ☐ *	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE
		FG	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FL
	Production stockée *		FM
	Production immobilisée *		FN
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP
	Autres produits (1) (11)		FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS
	Variation de stock (marchandises)*		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX
	Salaires et traitements *		FY
	Charges sociales (10)		FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS) - dotations aux provisions	GA
			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD
	Autres charges (12)		GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
	Total des produits financiers (V)	GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	
	Différences négatives de change	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	Total des charges financières (VI)	GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	

(RÉF: NVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Phédis		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	125 454		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	138 869		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(13 415)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières			HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont	{ — Crédit-bail mobilier *			HP	959
			{ — Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 966	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	36 907	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 36 907					
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Phédis

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 13/15 Avenue Georges POMPIDOU 46100 FIGEAC

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET *

8 0 5 0 8 3 9 5 3 0 0 0 2 8

Néant ☐ *Exercice N clos le,
3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	774 800
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	774 800
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 000
	Autres créances (3)	BZ	CA	147 487
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	119 665
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	291 152
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 065 952
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR
Immobiliations :		Stocks :		
		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		Phédis		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000.....)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	494 570		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(13 415)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	492 155	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	498 714		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 212		
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 871		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	573 797		
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 065 952		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	573 797		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PHEDIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13-15 avenue Georges Pompidou
46100 FIGEAC
805 083 953 RCS CAHORS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -13 415,13 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-13 415,13 €
1- Prélèvement sur le compte "Autres réserves"	107 415,13 €
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à	94 000,00 €
2- A titre de dividende aux associés	94 000,00 €
Soit 94,00 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 94 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

100 000,00 €, soit 100,00 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***Certifié conforme
La Gérance***



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 065 951,99 E.

Le résultat net comptable est une perte de 13 415,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/05/2024 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les immobilisations financières et les valeurs mobilières de placement sont évalués de la façon suivante :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 774 800

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	774 800			774 800
TOTAL	774 800			774 800

Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 171 487

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	171 487	171 487	
TOTAL	171 487	171 487	

Produits à recevoir par postes du bilan = 24 000

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	24 000
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	24 000

Informations complémentaires sur le bilan actif

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 10 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10,00	10 000

Etat des dettes = 573 797

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	498 714	47 188		451 526
Fournisseurs	5 212	5 212		
Dettes fiscales & sociales	69 871	69 871		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	573 797	122 271		451 526

Charges à payer par postes du bilan = 3 450

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 450
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 450



Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 24 000

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(4181000000)	24 000
TOTAL	24 000

Charges à payer = 3 450

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(4081000000)	3 450
TOTAL	3 450

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Cautionnement solidaire auprès de la société HEPDIS pour les éléments suivants :	
Land Rover auprès de FCA LEASING SNC	84 435
Emprunt pour le bâtiment professionnel chez CA NMP	306 439
Emprunt pour le fonds de professionnel chez CA T31	309 550
TOTAL	700 424
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	



Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
HEPDIS	1 045 000	74 975	73	773 300	7 73 300			17 990 249	91 312	
QUASIDIS	1 500	-72 917	73	1 500	1 500			267 886	103 161	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



« HEPDIS S.A.S. »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1.045.000 €

13-15 avenue Président Georges Pompidou

FIGEAC (46100)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

« HEPDIS S.A.S. »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HEPDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulouse, le 10 juin 2024

Pour la société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux comptes
L'un des gérants, **Stéphane PELAT**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, representing the signature of Stéphane PELAT.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		du 01/07/2021 au 31/12/2022 (18 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	758 000,00		758 000,00	758 000,00	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	259 103,35	113 229,37	145 873,98	191 879,53	- 46 006
Autres immobilisations corporelles	1 653 375,67	472 099,87	1 181 275,80	1 268 069,89	- 86 794
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	2 670 479,02	585 329,24	2 085 149,78	2 217 949,42	- 132 800
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	929 108,36		929 108,36	938 542,00	- 9 434
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	20 450,57		20 450,57	26 323,46	- 5 873
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	28 133,99		28 133,99	66 455,13	- 38 321
. Personnel				6 620,77	- 6 621
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	40 627,00		40 627,00		40 627
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	106 525,60		106 525,60	56 472,58	50 053
. Autres	258 051,67		258 051,67	149 433,69	108 618
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	978 312,91		978 312,91	1 057 762,93	- 79 450
Charges constatées d'avance	5 807,46		5 807,46	6 755,91	- 948
TOTAL (II)	2 367 017,56		2 367 017,56	2 308 366,47	58 651
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 037 496,58	585 329,24	4 452 167,34	4 526 315,89	- 74 149



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/07/2021 au 31/12/2022 (16 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 045 000,00 Euros)	1 045 000,00	1 045 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	74 974,51		74 975
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	91 312,16	74 974,51	16 338
Subventions d'investissement	97 742,00	85 960,00	11 782
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 309 028,67	1 205 934,51	103 094
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	1 265 509,64	1 475 056,18	- 209 547
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	173 339,94	239 052,34	- 65 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 392 313,12	1 264 248,32	128 065
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	146 820,77	112 386,85	34 434
Organismes sociaux	100 492,40	124 309,03	- 23 817
Etat, impôts sur les bénéfices		24 386,00	- 24 386
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	409,59	19 212,50	- 18 803
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	64 253,21	61 730,16	2 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	3 143 138,67	3 320 381,38	- 177 243
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 452 167,34	4 526 315,89	- 74 149



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		du 01/07/2021 au 31/12/2022 (18 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	17 989 378,73		17 989 378,73	21 997 821,05	-4 008 442	-18,22
Production vendue biens						
Production vendue services	870,47		870,47	8 363,12	- 7 493	-89,59
Chiffres d'affaires Nets	17 990 249,20		17 990 249,20	22 006 184,17	-4 015 935	-18,25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			81,34	5 494,25	- 5 413	-98,52
Autres produits			15 540,17	15 964,23	- 424	-2,66
Total des produits d'exploitation			18 005 870,71	22 027 642,65	-4 021 772	-18,26
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 845 218,84	19 192 716,58	-4 347 498	-22,65
Variation de stock (marchandises)			9 433,64	-776 859,00	786 293	101,21
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			1 038 591,46	1 257 698,28	- 219 107	-17,42
Impôts, taxes et versements assimilés			141 033,57	172 653,24	- 31 620	-18,31
Salaires et traitements			1 113 307,09	1 421 221,47	- 307 914	-21,67
Charges sociales			249 202,97	271 347,23	- 22 144	-8,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations			326 189,35	259 139,89	67 049	25,87
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			104 890,03	123 933,02	- 19 043	-15,37
Total des charges d'exploitation			17 827 866,95	21 921 850,71	-4 093 984	-18,68
RESULTAT EXPLOITATION			178 003,76	105 791,94	72 212	68,26
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			14 296,73	15 982,43	- 1 686	-10,55
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			14 296,73	15 982,43	- 1 686	-10,55
RESULTAT FINANCIER			-14 296,73	-15 982,43	1 686	10,55
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			163 707,03	89 809,51	73 898	82,28



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/07/2021 au 31/12/2022 (18 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 218,00	9 551,00	2 667	27,92
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	12 218,00	9 551,00	2 667	27,92
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	74 707,87		74 708	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	74 707,87		74 708	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-62 489,87	9 551,00	- 72 041	-754,28
Participation des salariés	9 905,00	24 386,00	- 14 481	-59,38
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	18 018 088,71	22 037 193,65	-4 019 105	-18,24
Total des charges	17 926 776,55	21 962 219,14	-4 035 443	-18,37
RESULTAT NET	91 312,16	74 974,51	16 338	21,79
Dont Crédit-bail mobilier	24 070,76	20 608,40	3 462	16,80
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 18 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 452 167,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 91 312,16 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achats et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 758 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	758 000		758 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	758 000		758 000	

Le fond de commerce a été acquis par la société HEPDIS en date du 10/09/2021 à la société AMIDIS ET COMPAGNIE.

La cession comprenait 758 k€ d'éléments incorporels ainsi que 200 k€ d'éléments corporels, matériel et outillage.

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 670 479

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	758 000			758 000
Immobilisations corporelles	1 719 089	193 390		1 912 479
Immobilisations financières				
TOTAL	2 477 089	193 390		2 670 479

Amortissements et provisions d'actif = 585 329

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	259 140	326 189		585 329
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	259 140	326 189		585 329

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	758 000	0	758 000	Non amortiss.
Matériel industriel	241 617	107 525	134 092	5 ans
Agencements aménag. mat. outillage	17 486	5 704	11 782	5 ans
Instal./agenc. divers	1 643 128	471 684	1 171 443	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	10 248	416	9 832	5 ans
TOTAL	2 670 479	585 329	2 085 150	

Etat des créances = 459 596

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	459 596	459 596	
TOTAL	459 596	459 596	

Produits à recevoir par postes du bilan = 122 500

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	122 500
Disponibilités	
TOTAL	122 500



Charges constatées d'avance = 5 807

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 045 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10450	100,00	1 045 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10450	100,00	1 045 000

Etat des dettes = 3 143 139

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 265 510	211 168	820 196	234 146
Dettes financières diverses	173 340	173 340		
Fournisseurs	1 392 313	1 392 313		
Dettes fiscales & sociales	311 976	311 976		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 143 139	2 088 797	820 196	234 146

Charges à payer par postes du bilan = 310 178

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	100 711
Dettes fiscales & sociales	209 468
Autres dettes	
TOTAL	310 178



Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 17 990 249

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	20 231 171	112,46 %
Produits des activités annexes	870	0,00 %
Rabais, remises & ristournes accord	-2 241 792	-12,46 %
TOTAL	17 990 249	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Une convention de prestation a été mis en place avec la société PHEDIS, pour un montant de 120 k€ par an.

La location des murs et du parking est effectué auprès de la SCI QUASIDIS pour un montant de 225 k€ de loyer + 14 k€ de taxe fonciere par an.



Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	33	
Ouvriers	2	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	42	0

Engagements donnés = 1 334 028

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	68 518
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	1 265 510
TOTAL	1334 028

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		20 608		20 608
Montants de l'exercice		24 071		24 071
Sous-total		44 679		44 679

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		23 174		23 174
Entre 1 et 5 ans		45 344		45 344
A plus de 5 ans				
Sous-total		68 518		68 518

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		113 197		113 197



Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Nantissement fonds de commerce sous Dettes garanties par des sûretés réelles	
Emprunt pour le fonds de commerce chez CA NMP	321 933
Emprunt pour le bâtiment professionnel chez CA NMP	306 439
Emprunt pour le fonds de commerce chez CA T31	327 587
Emprunt pour le fonds de professionnel chez CA T31	309 550
TOTAL	1 265 510
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Cautionnement solidaire de la SARL PHEDIS :	
Emprunt pour le bâtiment professionnel chez CA NMP	306 439
Emprunt pour le fonds de professionnel chez CA T31	309 550
Land Rover chez FCA LEASING SNC	84 435
TOTAL	700 424
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	



Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Commentaires :

Engagement départ à la retraite (hors bilan) :

La société a procédé au calcul du montant des engagements de retraite.

Méthode de calcul et hypothèses retenues :

- Calcul selon la convention collective "Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire" ;
- Calcul sur la base d'un départ volontaire à la retraite des salariés à l'âge de 64 ans ;
- Salaires actuels revalorisés au taux de 2 % ;
- Application de la table de mortalité réglementaire TV88/90 et d'un taux de rotation
- Taux de charges patronales : 45% pour la catégorie cadres et 40% pour la catégorie non cadres ;
- Méthode de calcul retenue : méthode prospective prorata temporis ;
- Taux d'actualisation retenu : 3.20 % ;
- Les plans de financement tiennent compte de l'ensemble des salariés.

Montant de la provision au 31/12/2023 : 70 829.37 euros, provision non comptabilisée.



Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 122 500

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir(4098000000)	122 500
TOTAL	122 500

Charges constatées d'avance = 5 807

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	5 807
TOTAL	5 807

Charges à payer = 310 178

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues(4081000000)	100 711
TOTAL	100 711

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(4282000000)	104 221
Pers autres charges à payer(4286000000)	42 600
Etat autres charges à payer(4486000000)	26
Taxe apprentissage(4486200000)	966
Tascom(4486400000)	61 655
TOTAL	209 468

